



[www.vouzon.fr](http://www.vouzon.fr)

**Sommaire**

Chemin de la croix noire	p 1
La fille aux chaussures vertes	p 1
Chantier de restauration de l'église	p 1
Gym à Vouzon, reprise des cours	p 1
Comité consultatif Communication	p 2
Relations de bon voisinage	p 2
Rencontres musicales de Chaon	p 2
Station d'épuration, fonctionnement	p 2
Kermesse de l'école	p 3
Les chats errants	p 3
Jeu Vouzon en détails	p 3
La minute solognote	p 3
Jardiner au naturel	p 4
Courrier des lecteurs	p 4
Etat civil	p 4
Agenda	p 4

**La fille aux chaussures vertes s'installe**



Les chaussures vertes, c'est la singularité de Manon. Cette fleuriste que vous avez peut-être déjà vu sur les marchés alentours, notamment à Lamotte-Beuvron, ouvre son magasin dans les locaux de l'ancienne poste, perpétuant ainsi la présence de fleurs sur les marches de la grande rue.

Passion pour les fleurs, amour des couleurs, l'Ecole des Fleuristes de Paris, "l'Atelier Après la Pluie" à Orléans, de son parcours, Manon a appris que passion, couleurs, savoir-faire et sourire sont les seuls vrais ingrédients d'une composition florale ! Elle met désormais sa créativité et son sourire à votre disposition pour fleurir votre quotidien et vous aider à décorer les événements qui vous tiennent à coeur...

**Chemin de la croix St Marc**



Pour rappel, le chemin de terre de la croix St Marc est en sens interdit depuis la route d'Orléans vers la rue de l'alouette. Il est pourtant régulièrement emprunté à contre-sens par des automobilistes.

Il serait dommage que l'incivisme de quelques uns entraîne la fermeture à la circulation de ce chemin. Passer par le centre-bourg plutôt qu'emprunter ce chemin en contre-sens ne représente pas un allongement du temps de trajet énorme !

**Restauration de l'église**

Comme chacun a pu le voir, le chantier de restauration de l'église Saint Pierre avance à grands pas. La première tranche de la restauration est arrivée à son terme au printemps. Elle comprenait la restauration complète de la façade ouest : toiture, contreforts, enduits et vitraux ont notamment été refaits à neuf ou restaurés. La deuxième tranche est entamée et consistera à réaliser les mêmes travaux sur l'arrondi du cœur. le chantier durera encore quelques mois.

Ces travaux ont pu être menés à bien grâce à diverses subventions, à la contribution des donateurs vouzonnais, l'investissement de l'Association pour la Préservation du Patrimoine Culturel de Vouzon, les deux concerts offert par P-A Volondat. A noter également le nouveau versement issu de la réserve parlementaire du député Patrice MARTIN-LALANDE pour un montant de 20 000€.



**Gym à Vouzon**

Reprise des cours adultes Lundi 08 septembre

Lundi : 19h00 - 20h00 avec Valérie  
Mardi : 17h15 - 18h15 avec Roselyne  
Jeudi : 19h30 - 20h30 avec Roselyne



Tarifs : 1, 2 ou 3 cours par semaine : 73 €/an  
Renseignements au 02 54 88 45 18 ou au 06 78 79 74 75

Comité consultatif communication : composition, prérogatives et fonctionnement.

Le comité est constitué à part égale d'élus municipaux et de membres extérieurs vouzonnais. Il a en charge la communication de la commune par le biais des vecteurs que vous connaissez déjà, à savoir le VouzonMag, le site internet [www.vouzon.fr](http://www.vouzon.fr) et l'agenda communal offert par la municipalité en fin d'année. A raison de quatre numéros du VouzonMag par an, cela fait une dizaine de réunions de travail. Chacun des membres du comité est à l'écoute de la vie associative pour se faire le relais des manifestations que proposent nos différentes associations. Toutefois, nous demandons à chacun des responsables d'association de nous communiquer le calendrier de leurs événements à venir.

Les membres élus du comité :

Alexandra HOFFBOURG, Eliane CUMAN, Frédérique RICHER, Ingrid KUCHENTHAL, Gilles TEILLET

Les membres extérieurs.

Crystel CAMUS, Claudine POLY, Karine GROUSSEAU, Régis DOUAUD, Jacky PASQUET.

### Relations de bon voisinage

"Un mauvais voisin est une calamité, un bon voisin est un vrai trésor". *Hésiode, poète Grec.*

49 % des Français estiment que leurs relations avec leurs voisins sont très bonnes, mais en respectant quelques règles de savoir vivre et de bon sens, les Vouzonnais peuvent faire mieux, non ?

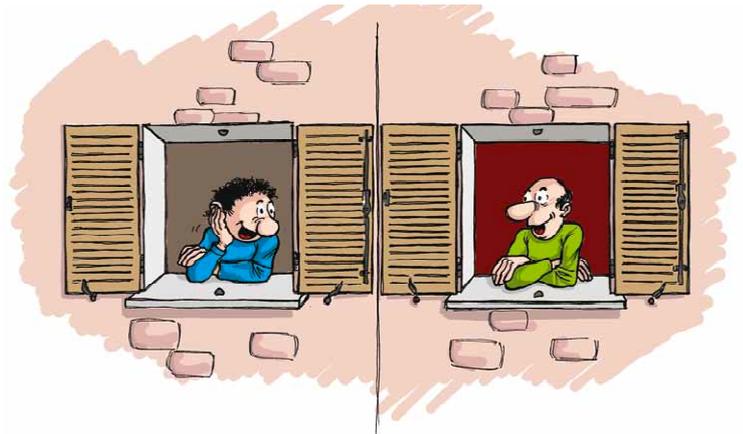
OUI, il est possible de tondre, de bricoler, de promener son chien, de faire la fête à Vouzon. Qu'on se le dise !

Mais comme dit l'adage bien connu « la liberté des uns s'arrête là où commence celle des autres. »

Des règles, lois et obligations existent en matière de nuisances sonores, d'animaux errants, de déjections canines, de cris d'animaux et aboiements, de plantations d'arbres, de propreté des trottoirs devant son domicile à toutes saisons, de stationnement...

Aussi pensez à les respecter pour la tranquillité de votre voisin.

Ne sommes-nous pas le voisin de notre voisin ?



### Rencontres musicales de Chaon



Samedi 21 juin 2014, l'Association pour la Préservation du Patrimoine Culturel de Vouzon accueillait un concert déporté en marge des rencontres Musicales de Chaon.

Pauline MAILLARD au violon et Matthieu RIBUOT au piano ont interprété un répertoire varié, alternant les morceaux grand public et les œuvres essentiellement connues des spécialistes. Les deux jeunes musiciens ont offert une belle prestation en alliant leur talent à une agréable décontraction.

Merci à Patrick MORIN, maire de Chaon et organisateur des Rencontres Musicales, Virginie MALLET, présidente du festival et Georges LESIEUR, président de l'APPCV pour l'organisation conjointe de ce concert.



### La station d'épuration

Le réseau de collecte est composé de deux circuits différents :

- Un réseau séparatif collectant uniquement les eaux usées.
- Un réseau unitaire pour les eaux usées et eaux pluviales.

La Station d'épuration (STEP) de VOUZON est dite « à boues activées ».

Son principe de fonctionnement est le suivant :

- Les eaux brutes arrivent à un poste de relevage qui les envoie vers un bassin de prétraitement (dégrillage-dessablage-dégraissage)
- Elles sont ensuite dirigées vers un bassin de traitement biologique appelé clarificateur (développement des bactéries par apport d'air)
- Le clarificateur permet de séparer la masse des bactéries (boues) de l'eau traitée.
- Les eaux traitées sont rejetées dans le milieu naturel.
- Les boues sont stockées dans des silos avant d'être épandues par les services techniques sur les terres agricoles.

La STEP est également équipée d'un bassin d'orage permettant le stockage de 300 m<sup>3</sup> d'effluents lors de fortes pluies.

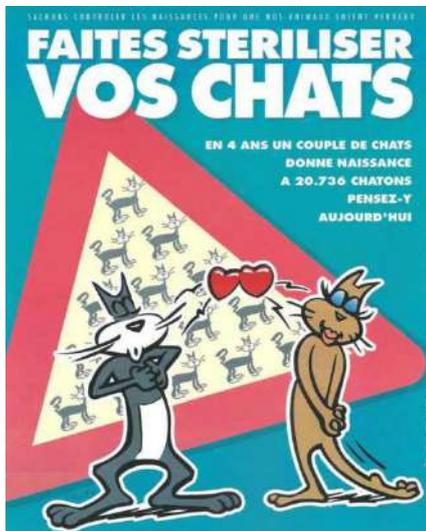
Un dysfonctionnement a dernièrement été constaté. Actuellement la STEP reçoit par temps sec trop d'eaux parasites. Un diagnostic du réseau sera réalisé dans les prochains mois pour en déterminer la cause.

Jean-François LAHAYE

Vendredi 27 juin, l'association Autour de l'école organisait la traditionnelle kermesse. Dans la cour de l'école, de multiples animations, ateliers et jeux étaient proposés aux enfants. Chacun, personnel enseignant et organisateurs, se félicitait de voir les grands ayant quitté l'école revenir avec beaucoup de plaisir arpenter la cour de leur enfance. La météo capricieuse s'est invitée en cours d'après-midi faisant naître quelques inquiétudes pour le spectacle longuement répété par les enfants. Heureusement, après de bonnes averses, de belles éclaircies ont permis que la soirée reprenne et que les spectacles prévus puissent se dérouler pour le plus grand plaisir de tous.



L'association Autour de l'école remercie tous les parents qui ont participé à la réussite de cette journée.



### Les chats errants

Dédié aux chats errants, parlons de stérilisation

Quelques chiffres : une chatte peut donner naissance à trois portées la première année, soit 12 chatons au minimum. En gardant la même échelle de reproduction, on obtient une possibilité « extrême » de 144 chats la deuxième année, 1728 la troisième et 20736 la quatrième année. De quoi faire réfléchir !

N'imposons pas à nos voisins plusieurs portées de chatons dont les survivants viendront grossir le contingent des chats errants, malades et faméliques. Pour endiguer et stabiliser la population des chats errants à long terme, la stérilisation de l'animal et l'implication du maître sont les seuls moyens efficaces. Mieux vaut un chat stérilisé qu'une multitude de chatons tous les ans.

Les propriétaires de chats sont donc vivement invités à faire stériliser leurs animaux. Si vous êtes intéressés, inscrivez-vous sur une liste à la mairie. Selon le nombre de personnes, il sera possible de regrouper les opérations et ainsi d'obtenir un tarif réduit.

### Le jeu Vouzon en détails

Nous vous avons proposé cet été un jeu dans lequel il s'agissait de retrouver des détails pris en photos, disséminés dans Vouzon. A ce jour, deux questionnaires comportant (presque) toutes les bonnes réponses ont été retournés à la Mairie.

Il s'agit de M. et Mme TARDIF, résidents vouzonnais (une erreur pour DT02) et de M. et Mme XXXX habitants à Nice et sans doute de passage dans notre commune. Voici les réponses qu'il fallait trouver :

**DT01** : Ancienne école privée, rue de la chapelle – **DT02** : 5 rue de la croix noire – **DT03** : villa des Rioux, rue de Glatigny – **DT04** : boîte à lettres au 17 rue des crayers – **DT05** : 12 rue des vignes – **DT06** : angle de la rue d'Orléans et des crayers – **DT07** : fenêtre de l'ancienne chapelle, rue de la chapelle – **DT08** : 2 rue des petits souliers – **DT09** : 61/63 grande rue – **DT10** : façade ouest de l'église – **DT11** : 3 route de Chaon, villa la Moineaudière – **DT12** : Toit du « manoir » à l'angle des routes de Chaon et de Lamotte – **DT13** : vieille grange 7 rue des petits souliers – **DT14** : façade au 33 grande rue – **DT15** : ancien préau de l'école, parking derrière la mairie – **DT16** : 37 vieille maison à pans de bois angle rue des crayers et rue de la croix noire – **DT17** : Haut de la facade nord de la Mairie – **DT18** : 6 rue de Chateauxvieux.

### La minute solognote

#### La soupe solognote à l'ortie

##### Ingédients :

- 3 poignées de jeunes orties
- 1 petite laitue
- 1 branche de cerfeuil
- 50g de beurre
- 1 cube de bouillon
- 3 jaunes d'oeufs
- sel, poivre



##### Préparation :

Hacher finement les feuilles d'orties, la laitue et le cerfeuil. Faire fondre, très doucement, le tout dans un peu de beurre. A la purée ainsi obtenue, ajouter 50g de beurre puis mouiller avec le bouillon de pot au feu. Saler - poivrer et laisser cuire 1/4 d'heure environ. Lier avec les 3 jaunes d'oeufs. Au moment de servir, verser ce potage sur des tranches de pain préalablement grillées et beurrées.

Protection du sol contre l'érosion, économies d'eau, désherbant naturel, abris pour les insectes utiles au jardin (ex : les coccinelles)... les avantages du paillage sont nombreux ! L'automne approche, pensez donc à adopter le paillage hivernal dans votre jardin.

Il existe différents types de paillages dans le commerce (lin, chanvre, cosses de sarrasin, pouzzolane...), mais ils peuvent être onéreux. Alors pourquoi ne pas recycler vos déchets domestiques ? Si vous disposez d'un broyeur, recyclez vos tailles du jardin : le broyat de petit bois constitue un excellent paillage ! Vous pouvez aussi utiliser du compost partiellement décomposé, des feuilles mortes (sauf les feuilles de noyer et des arbres malades) ou du carton non imprimé. Evitez en revanche les écorces de pin sur les sols pauvres et acides et placez-les plutôt au pied de vos haies ou de vos plantes de terre de bruyère.

Installez votre paillage à l'automne, avant les grands froids, sur un sol meuble et débarrassé des herbes folles (en particulier le chardon, liseron, chiendent...). Le paillage limitera la pousse de ces herbes. Pensez à en mettre une bonne épaisseur pour une meilleure efficacité (10cm minimum) et paillez de préférence après des pluies abondantes ou arrosez bien. Votre sol sera ainsi plus fertile et aura une meilleure texture au printemps prochain. Vous pouvez également pailler vos massifs et vos haies. A la fin de l'hiver, pensez à retirer votre paillage pour laisser la terre se réchauffer.

*Vouzon est engagé depuis 2013 dans l'opération « Objectif Zéro Pesticide » avec Sologne Nature Environnement et la FREDON Centre. Pour plus d'informations, contactez le 02.54.76.27.18. ou [caroline.lemenicier@sologne-nature.org](mailto:caroline.lemenicier@sologne-nature.org)*

### **Dimanche 14 septembre à 9h30 : « Circuit des Herbes Folles »**

Balade à la découverte des herbes sauvages de votre commune (plantes médicinales, comestibles...).

Rdv à 9h30, place de la mairie. Contact : 02.54.76.27.18.



**Sologne Nature  
Environnement**



## Le courrier des lecteurs

Un avis ? Un article à proposer ? Une réaction ? L'équipe de rédaction est à votre écoute. Contactez-nous soit par mail à [vouzonmag@orange.fr](mailto:vouzonmag@orange.fr) soit par écrit à la mairie de Vouzon.

Aucun retour ne nous a été fait sur le premier numéro. Est-ce à dire qu'il était parfait ? Nous n'avons bien-sûr pas cette prétention. N'hésitez pas à nous faire part de votre opinion que nous pourrions publier dans le prochain numéro à paraître en fin d'année.

### **l'Etat civil**

#### **Décès :**

Christian LEFORT (53), le 4 juin 2014  
Marc GAUTHIER (85 ans), le 6 juillet 2014  
Marcel LEPRETRE (90 ans), le 18 août 2014  
Christophe LOURS (34 ans), le 23 août 2014

#### **Naissances :**

Laëlie BERNEAU-SENE, le 9 juin 2014  
Alyssa JASLIER, le 11 juin 2014  
Mewen CAVARD, le 22 juillet 2014  
Jade HURIAU, le 10 août 2014

#### **Mariages :**

Pas de mariages

### **l'Agenda**

#### **Septembre :**

14 – Circuit des herbes folles - SNE  
20/21 – Journées du patrimoine – APPCV  
25 – Passage de la balayeuse – VEOLIA Propreté

#### **Octobre :**

04 – Vide Armoire – Autour de l'école  
21 – Loto – Club des Genêts

#### **Novembre :**

20 – Passage de la balayeuse – VEOLIA Propreté

#### **Décembre :**

06/07 – Marché de Noël – Autour de l'école  
14 – Sortie de l'année – Association Mycologique  
20 – Super loto – Club des Genêts

Equipe de rédaction :

Gilles TEILLET, Alexandra HOFFBOURG, Eliane CUMAN, Frédérique RICHER, Ingrid KUCHENTHAL  
Crystel CAMUS, Jacky PASQUET, Claudine POLY, Karine GROUSSEAU, Régis DOUAUD